



Givrand, le 5 mars 2024

APPEL A PROJET
RESIDENCE DE JOURNALISTE SPORTIF : « À vos micros pour les JO »
de Mai à Juin 2024

Date limite de dépôt des dossiers : 17/04/2024

Cahier des charges :

A l'initiative et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie souhaite accueillir une résidence de journaliste sportifs à des fins de médiation, d'éducation aux médias, à l'information, à la liberté d'expression et au numérique. Le projet fait l'objet d'un appel à candidatures de professionnels des médias et de l'information du sport.

1 – LA RESIDENCE DE JOURNALISTE : OBJECTIFS ET ATTENDUS

Depuis 2015, notamment dans le cadre des décisions du Comité interministériel sur l'égalité et la citoyenneté, le ministère de la Culture a fait de l'éducation aux médias et au numérique un axe fort de sa politique. Dans ce contexte, la DRAC des Pays de la Loire initie des dynamiques autour des résidences de journaliste sur les territoires.

Les médias se situent à l'interface entre les citoyens, leurs représentations du quotidien et leur manière de créer du réel. L'objectif de la résidence de journaliste est ainsi de favoriser l'éducation aux médias et au numérique sur un territoire, autour d'un professionnel de l'information apportant ainsi une approche complémentaire aux pratiques, des jeunes en particulier.

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la résidence de journalisme s'ouvre et se spécialise au domaine du journalisme sportif.

Les Jeux Olympiques représentent une occasion exceptionnelle de renforcer le lien entre Culture et Sport ; entre le Projet Sportif de Territoire et le Projet Culturel de Territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération. Dans le cadre des Jeux au Pays de Saint Gilles Croix de Vie, il est proposé d'accueillir un/une journaliste sportif/ve afin de favoriser la découverte de ce métier et produire des contenus.

De plus, le territoire intercommunal propose de nombreuses activités sportives (golf, multiplexe aquatique, bases nautiques, sports collectifs, judo, gymnastique, cyclisme, activités sportives adaptées...), est reconnu pour le dynamisme de ces associations sportives et propose des manifestations importantes telles que le circuit des plages vendéennes, l'Open de France de Surf... La communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie s'est donc vue octroyée le label Terre de Jeux 2024.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr



Dans le contexte sportif actuel, le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération organise, en collaboration avec les différentes communes et les associations sportives de son territoire, un événement ayant pour objectif de célébrer le sport sur notre territoire avant le début des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'événement final « Les Jeux au Pays de Saint Gilles au Croix de Vie » aura lieu le samedi 29 juin 2024 au Complexe Sportif du Lycée Adeline Boutain de Saint Gilles Croix de Vie.

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE DE JOURNALISTE ?

Accueillir sur un territoire donné un professionnel des médias et de l'information, sur une période longue, en immersion auprès de la population locale, et plus particulièrement auprès des jeunes.

- Cette résidence est une résidence de médiation et d'éducation auprès des différents acteurs et publics du territoire.
- La résidence doit se construire en partenariat avec les acteurs locaux, qu'ils relèvent du champ éducatif, social ou culturel.
- Le journaliste résident pourra se rapprocher des médias de proximité ou des médias professionnels intéressés (locaux ou nationaux), afin d'inclure le projet dans une dynamique territoriale.
- Cette résidence s'adresse à des journalistes professionnels (journaliste en free-lance ou journaliste intégré dans une rédaction), disposant idéalement d'une carte de presse, et peut concerner tout type de médias/supports : presse écrite ou web, radio, vidéo, bande-dessinée, documentaire...

Objectifs

- Favoriser la découverte du métier de journaliste sportif
- Concevoir et enregistrer un podcast à thématique sportive
- Découvrir et pratiquer l'écriture radiophonique
- Découvrir les techniques pour commenter un événement sportif en direct
- Concevoir et produire un commentaire sportif en direct
- Former des acteurs du territoire à la production de podcasts
- Accompagner le développement d'une pratique et d'une réception avertie des différents médias
- Sensibiliser à la liberté d'expression et favoriser la participation des citoyens au débat démocratique

Les attendus de la résidence

- **Projet 1 : « Comme un vrai journaliste sportif, enregistre ton podcast »**

Le/la journaliste en résidence sera invité à s'emparer des grandes thématiques du Projet Sportif de territoire afin de réaliser des podcasts avec les habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et plus particulièrement les structures jeunesse. Rencontre avec un/une journaliste, découverte de la ligne éditorial et production de podcast seront les maîtres mots de ces ateliers.

En fonction des thématiques, les associations sportives et les sportifs du territoire seront invités par la/le journaliste à témoigner pour enrichir le podcast. Ces ateliers invitent les habitants à s'approprier le Projet Sportif de Territoire et favorise la diversité des contenus.

➤ **Projet 2 : « Dans la peau d'un commentateur, couvrir un événement sportif en direct »**

Pour préparer l'événement final des Olympiades, le/ la journaliste en résidence proposera des ateliers rencontre/production autour du commentaire sportif en direct. Il s'agira de découvrir les rouages de la conception et de la production de commentaires sportifs. A l'issue de ces ateliers, les bénéficiaires seront invités à commenter l'événement sportif final « Jeux au Pays de Saint Gilles Croix de Vie » en direct. Ces ateliers seront ouverts aux membres des associations sportives du territoire ainsi qu'aux structures jeunes désireuses de participer.

➤ **Projet 3 : « Formation à la réalisation de Podcast »**

Dans l'objectif de mettre à disposition le matériel de podcast acquis par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération, des sessions de formation à destination des animateurs des structures jeunes ainsi que des agents de la Maison des solidarités des territoires seront organisées afin d'appréhender l'utilisation du matériel, de concevoir et d'enregistrer des podcasts. Ces formations ont pour objectif d'inscrire l'éducation aux médias et à l'information sur le territoire au-delà des périodes de résidence.

Restitution de la résidence

- Diffusion des podcasts réalisés via les canaux de diffusion du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération (site internet, réseaux sociaux, presse ...)
- Diffusion des podcasts réalisés et commentaire en direct de l'événement final des Jeux au Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le Samedi 29 juin 2024 de 9h00 à 15h00 au Lycée Adeline Boutain à Saint Gilles croix de Vie.

Publics bénéficiaires

- Habitants du Pays de Saint Gilles Croix de Vie hors temps scolaire : collège, lycée, MFR (grand public de 12 à 18 ans).
- Structures jeunes (jeune public de 8 à 18 ans et professionnels)
- Maison des solidarités et des familles (professionnels et bénéficiaires du RSA)
- Jeunes adhérents (12-18 ans) et encadrants des associations sportives du territoire
- Tous les publics sportifs du territoire susceptibles d'être concernés par les actions menées.

Nombre approximatif de personnes bénéficiaires

- 20 à 30 personnes lors des actions de formation
- 60 à 80 journalistes en herbe pour les ateliers de podcast
- Environ 500 personnes présentes lors de l'événement sportif du 29 juin 2024



Modalité de mise en œuvre pour la résidence

- **Durée de la mission : 2 mois d'un équivalent temps plein**
- **Dates de la mission : du 13 mai au 07 juillet 2024**
- **Temps de l'avant :** (rencontre/contact avec les acteurs du territoire) **et de l'après résidence** à mettre en place
- **Temps de restitution :** En fin de résidence, la restitution sera réalisée lors de l'événement sportif organisé par le Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération : Les Jeux au Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le samedi 29 juin de 9h à 15h. Le ou la journaliste devra être présent(e).

Conditions financières :

Le journaliste résident bénéficiera d'une allocation de résidence maximum de 8 000 (rémunération du journaliste-résident, toutes taxes, charges et cotisations qui y sont attachées, comprises).

Les frais de déplacement sur le territoire de mission sont pris en charge par l'intercommunalité à hauteur de 250 euros (toutes taxes, charges et cotisations qui y sont attachées, comprises).

L'intercommunalité mettra à disposition un logement dans le cadre de cette résidence.

Le journaliste résident doit être autonome dans ses déplacements, il dispose pour ce faire d'un véhicule personnel et est titulaire d'un permis en cours de validité et d'assurances. Les repas restent à la charge du journaliste-résident.

Pour la réalisation des ateliers, l'intercommunalité mettra à disposition du journaliste le matériel de podcast nécessaire à la production de contenus (rodeocasterpro, micros, casques...).

Thématiques

Une attention particulière dans la sélection du journaliste sera apportée dès lors que celui-ci souhaiterait travailler sur les thématiques suivantes :

- Le sport et les Jeux Olympiques et Paralympiques
- Le décodage de l'actualité sportive et de l'information
- La réalisation d'un contenu radiophonique (podcast)

Les thématiques du Projet Sportif de Territoire du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :

- Le développement et la favorisation de la pratique du parasport
- La féminisation de la pratique sportive
- L'impact de l'activité physique et sportive sur la santé (sport santé)
- L'importance de la pratique sportive des seniors
- Le soutien aux associations sportives du territoire et à leurs événements locaux

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr

Conditions générales

Cadre juridique : Un contrat spécifiant les engagements respectifs de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie et du journaliste accueilli sera établi. Le journaliste retenu devra disposer d'un numéro SIRET ou d'une structure administrative porteuse afin de percevoir sa rémunération.

Lieux : Les actions menées par le journaliste en résidence auront lieu sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Notamment dans des lieux tels que les structures jeunesse, la Maison des solidarités et des familles du territoire, le siège de l'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, le Complexe Sportif du Lycée de Saint Gilles Croix de Vie...

Hébergement : Un hébergement sera mis à la disposition du journaliste si cela est nécessaire.

2- CADRE OPERATIONNEL – PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMERATION

Un territoire

La Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie se compose de 14 communes, longeant 32 km de côte du littoral vendéen. D'une superficie de 292 km², on y recense 49 789 habitants au 1^{er} janvier 2020 et 50 542 habitants au 1^{er} janvier 2021 soit une progression de 1.51 % sur un an (données INSEE).

L'attrait du littoral, le tissu économique dynamique grâce à la présence du secteur industriel mais aussi d'une montée en puissance des activités tertiaires et de l'artisanat contribuent au développement démographique et économique du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.



Cette progression fait de lui l'un des territoires les plus actifs de Vendée et l'un des deux pôles urbains de la côte vendéenne avec les Sables d'Olonne, qui investit tout en maîtrisant son budget pour le quotidien de ses citoyens : accompagnement des familles, de la petite enfance aux personnes âgées autonomes, constructions d'équipements et structures adaptées aux besoins répartis sur le territoire, compétences dans de nombreux domaines pour faciliter l'accès au plus grand nombre.

*Cartographie des 14 communes qui composent la
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie*

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr



ATTENDUS SPECIFIQUES

La résidence se déroulera du 13 mai au 07 juillet 2024 sur le Territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

La résidence de journaliste sportif s'inscrit pleinement dans les objectifs généraux des résidences de territoire : menée à des fins d'éducation aux médias et à l'information, elle vise également à associer différents acteurs du territoire et à créer du lien avec les habitants.

- Actions éducatives en direction des jeunes. Une attention particulière sera portée aux jeunes et aux outils numériques.
- Actions de formation à destination des acteurs encadrants : éducateurs/animateurs socio-culturels, travailleurs sociaux, agents des institutions publiques
- Diffusion des productions du journaliste invité, temps de conférences, débats, échanges, workshops en vue de productions éditoriales.
Des interactions avec d'autres manifestations de la saison sportive et culturelle pourront être favorisées : programme d'animations sur des événements ponctuels...

Structures présentes sur le territoire, dans le champ culturel, social, éducatif et sportif, auprès desquelles/avec lesquelles des actions pourront être mises en œuvre :

- 2 Collèges, un Lycée, une Maison familiale rurale
- 12 Etablissements d'accueil hors temps scolaire (12-18 ans)
- 1 Maison France Services (1 conseillère numérique)
- 9 Bibliothèques
- 2 Médiathèques
- 12 sites culturels, patrimoniaux et musées
- 3 Ecoles de musiques
- 2 Cinémas
- Près de 250 associations sportives

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr



3- ELIGIBILITE ET SELECTION

Si vous êtes journaliste professionnel(le) exerçant sur le territoire national désireux de mener ce projet de résidence à des fins d'éducation aux médias et à l'information, vous êtes invité(e) à envoyer votre candidature dûment accompagnée des pièces complémentaires.

Pièces complémentaires à fournir

- Un courrier faisant état de votre motivation et un projet précis et détaillé des actions que vous souhaiteriez mettre en œuvre
- Un curriculum vitae
- Les périodes possibles de présence
- Tout élément que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection (site internet, blog, liste de vos différentes productions journalistiques, etc.).

Le comité de sélection sera composé de représentants :

- De la Communauté d'Agglomération des Pays de Saint Gilles Croix de Vie
- De la DRAC Pays de la Loire
- De professionnels

4. CALENDRIER PREVISIONNEL

25 mars 2024 : lancement de l'appel à projet

17 avril 2024 : date limite de dépôt des dossiers de candidature

Du 10 au 18 avril 2024 : pré-sélection des candidats

18 avril 2024 : Réponse par email aux candidatures et convocation des candidats pré-sélectionnés

24 avril 2024 : jury de sélection des candidats (en présentiel ou en visio-conférence)

Co-construction du projet avec les partenaires associés en amont de la résidence

13 mai 2024 : début de la résidence

Samedi 29 juin 2024 : Evénement sportif « Les Jeux au Pays de Saint Gilles Croix de Vie »

07 juillet 2024 : fin de la résidence

Les dossiers doivent être adressés par e-mail avant le 17 avril 2024 dernier délai, aux adresses suivantes :

- stp.paysdelaloire@culture.gouv.fr
- q.boury@payssaintgilles.fr
- as.barre@payssaintgilles.fr

Pour les fichiers lourds, vous pouvez nous transmettre **un lien wetransfer**. Merci de copier le lien et de nous l'adresser dans les boites mails ci-dessus.

Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération

ZAE du Soleil Levant
CS 63669 - Givrand
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cedex

Téléphone 02 51 55 55 55
Courriel accueil@payssaintgilles.fr